



Erine notre combat

Erine a été tuée en juillet 2021 par un jeune chauffeur qui avait 6 mois de permis. Ils étaient deux dans la voiture et erine était sur le passage piéton. Pas un ne l'a vue. Le tribunal a accepté tous ces mensonges alors que mentir devant un tribunal est un parjure et punissable de 10 ans de prison. Ils ont mentis tous les deux pour se protéger, aux yeux et aux nez de la présidente et des juges. Pas un n'a relevé. Il a eu 15 mois de sursis simple, 12 mois de suspension de permis avec obligation de faire un stage de sensibilisation à la sécurité routière. Bref, notre combat aujourd'hui, c'est de rendre l'honneur de ma petite fille qui n'avait que 6 ans et que le tribunal a jugé en partie responsable (elle aurait dû s'affranchir du danger à 6 ans). Une honte ! Cette cagnotte nous permettra d'organiser des marchés blanches.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/cnhNb2Xh>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Laurence Bartolozzi